

## Le champlainois

### Budget 2012

Maire : Jean-Robert Barnes  
Conseillers (ères) : Raymond Beaudry Sonya Pronovost Claude Chartier  
Benoît Massicotte Mireille Le Blanc Gilles Patry

Ce bulletin contient :

MESSAGE DU MAIRE.....	2
PARLONS BUDGET.....	3
CONGÉ DES FÊTES.....	5
RÔLE D'ÉVALUATION 2012, 2013 ET 2014.....	5
ATTENTION : MODIFICATION CONCERNANT L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME .....	6
LES NOUVELLES CULTURELLES.....	6
SKI DE FOND.....	7
RÉSIDENCE CHAMPLAINOISE.....	7
NOUVEAUX TARIFS : SITE D'ENFOUISSEMENT DE CHAMPLAIN.....	10
OMH DE CHAMPLAIN.....	10
CAMPAGNE 2012 : COMPRIMÉS D'IODE .....	10
MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX.....	11
TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF .....	11
RÉCUPÉRATION .....	12
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES RIVERAINS.....	12
ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES.....	14
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES .....	15

## **MESSAGE DU MAIRE**

Je tiens à remercier toute l'équipe du Conseil Municipal, ainsi que tous nos employés municipaux pour leur travail et leur professionnalisme et vous tous et toutes, bénévoles et comité de toutes sortes qui apportez votre apport pour le mieux être de notre municipalité.

L'essai d'un nouveau photocopieur couleur nous permet de vous présenter un «Le Champlainois».

Plusieurs de nos objectifs se sont réalisés en 2011 ou sont sur le point de l'être :

1. Notre nouveau réseau d'aqueduc reliant presque tout le secteur du rang St-Pierre jusqu'au village, la complétion des travaux devrait se faire d'ici peu.
2. La construction d'une Résidence pour personne âgées autonome est confirmée, le bâtiment devrait être livré au Comité de la Résidence Champlainoise au plus tard le 1er septembre 2012..
3. Une entente Intermunicipale d'une durée de 15 ans entre la Municipalité de Champlain et la Municipalité de Batiscan a été signée le 11 novembre dernier en présence de plusieurs élus et de membres des brigades de combat incendie au Manoir Antic de Champlain. Cette entente prévoit l'acquisition en commun de véhicules d'incendie soit un camion auto pompe ainsi que d'un camion citerne muni d'une pompe pour en partager l'utilisation. Le camion auto pompe sera à Champlain et le camion citerne muni d'une pompe sera à Batiscan.
4. Quatre nouveaux pompiers volontaires résidant à Champlain sont présentement en formation. Nous pouvons compter sur notre territoire une brigade d'incendie de 16 pompiers mise à part le Chef, Monsieur Martin Lessard pour desservir notre territoire
5. La climatisation du gymnase au centre du tricentenaire s'est effectuée juste avant le début de la saison chaude ce qui nous a permis d'en apprécier grandement son confort.
6. Le futur terrain de soccer ou terrain multi service verra de l'action dès l'été prochain. Il a été ensemencé tard cet automne et devrait montrer des signes de verdure lors aux premiers rayons de soleil du printemps.

### **Informations diverses :**

1. La construction domiciliaire continue d'être dynamique. Six (6) nouvelles constructions neuves ont fait l'objet d'un permis chez nous en 2011. Cela devrait continuer au cours des années futures..
2. Lors du gala Arts Excellences tenue à La Tuque le 13 octobre dernier, l'événement culturel «Phares sur Champlain» s'est vu mériter le prix de l'initiative culturel en Mauricie octroyé par l'organisme Culture Mauricie . Nous félicitons tous les membres du comité culturel pour cet honneur bien mérité.
3. Le nouveau rôle d'évaluation pour les années 2012-2013-2014 a été déposé. Ce nouveau rôle reflète la réalité des transactions immobilières effectuées chez nous jusqu'en 2010. Le Conseil a dû préparer son budget en tenant compte de son nouveau rôle d'évaluation afin de vous présenter un budget équilibré, responsable, équitable et ajusté à l'inflation. Pour 2012 la valeur au rôle de l'évaluation foncière s'établira à 175 408 700 \$ comparativement à 122 621 400 \$ en 2011, une très forte augmentation de 52 787 300 \$. Ce qui reflète une effervescence hors du commun dans l'immobilier à Champlain.
4. Après avoir décortiqué toutes les opérations comptables budgétaires le Conseil a décidé d'abaisser le taux de la taxe foncière générale de 0,674 \$ à 0,471 \$ du 100\$ d'évaluation une diminution de 0.203 \$ pour tenir compte du nouveau rôle d'évaluation.

5. A partir de janvier 2012 il sera possible d'obtenir un permis de rénovation ou de construction en communiquant directement par téléphone avec l'inspecteur en bâtiment au bureau de la MRC ou en se présentant sur place.
6. Les pistes de ski de fond seront mises à votre disposition aussitôt qu'il y aura suffisamment de neige. Merci à tous les propriétaires de terre à bois qui nous permettent de passer sur leurs propriétés.
7. A partir de janvier 2012 les séances ordinaires du Conseil Municipal de Champlain auront lieu dans la salle du Gymnase au Centre du Tricentenaire.
8. Le comité des fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire de fondation de notre municipalité 1664-2014 se mettra en branle au cours de 2012. Si vous êtes prêts ou prêtes à relever le défi, vous pourrez donner votre nom au bureau municipal, il pourrait s'agir d'événements, d'une pièce de théâtre, d'un spectacle ou encore faire revivre pour cette occasion la venue de Samuel de Champlain fondateur de notre municipalité et natif de Brouage en Charente Maritime par une visite de nos chers cousins français pour l'occasion. Toutes les bonnes idées seront les bienvenues.

Bien sur, il nous reste plusieurs objectifs que nous n'avons pas réalisés en 2011 sans pour autant les avoir oubliés et elles continueront de faire parti de notre plan d'action de 2012 soient :

- 1- Continuer notre recherche afin de rendre l'essence disponible sur notre territoire.
- 2- Assainissement des eaux usées, régler les déversements non conformes
- 3- Prévoir l'agrandissement ou la construction d'un nouveau garage.
- 4- Modifier notre règlement sur le colportage
- 5- Construction d'un jeu d'eau (nouveau)
- 6- Poser un drain de rue, à l'extrémité sud de la rue Provencher
- 7- Continuer l'amélioration de notre réseau routier
- 8- Optimiser la qualité de notre site internet
- 9- Amorcer les préparatifs pour les Fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Champlain en 2014.

Fidèle, Tenace et Fier, telle est notre devise, continuons tous ensemble de faire grandir notre Municipalité, d'y entretenir le sentiment d'appartenance et de fierté et de la rendre toujours accueillante.

Avant de vous offrir mes vœux de fin d'année permettez moi de remercier tous les élèves de la maternelle jusqu'à la quatrième année de l'école des Champs et Marées Pavillon Champlain ainsi que leurs enseignantes pour leur projet de cartes de Noël dont la Municipalité fera parvenir à tous ses collaborateurs afin de leur offrir nos vœux du temps des Fêtes.

Sincèrement vôtre,

Jean-Robert Barnes.  
Maire

## ***PARLONS BUDGET***

Selon les dispositions de l'article 693-B de la loi 105 du Code municipal, le maire doit faire rapport de la situation financière de la Municipalité aux membres du conseil et à toute la collectivité.

Voici les cinq éléments traités dans ce rapport :

1. Les derniers états financiers.
2. Le dernier rapport du vérificateur.
3. Les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours.

4. Les orientations générales du budget à venir.
5. La rémunération et les allocations de dépenses des membres du conseil.

---

## 1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS

---

### 1.1 L'administration

---

L'exercice financier 2010 s'est terminé par un surplus de 100 062 \$.

Au 31 décembre 2010, la Municipalité avait un surplus accumulé non affecté de 36 190 \$.

### 1.2 État de la dette à long terme

La dette totale de la Municipalité de Champlain s'élève à 3 095 368 \$. La portion de cette dette qui est à la charge des citoyens s'élève à 177 900 \$. Des subventions des gouvernements provincial et fédéral compensent pour l'excédent.

L'ensemble des citoyens rembourse un peu plus de 30 % des charges financières municipales. Tandis que des taxes d'améliorations locales sont perçues pour le remboursement de la majorité des dettes.

---

## 2. DERNIER RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Les livres de la Corporation municipale de Champlain ont été audités par la firme Dessureault Leblanc Lefebvre, comptables agréés. Voici un extrait de leur rapport :

*« À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »*

---

## 3. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

---

Selon la dernière analyse de la direction des finances, la Municipalité devrait équilibrer ses dépenses et ses revenus avant l'appropriation de surplus.

- **Taux de taxes**

Cette année, la valeur de l'évaluation foncière imposable sera de plus de 175 000 000 \$.

- **Taxes 2012**

	2011	2012
TAXE FONCIÈRE	0.674/100 \$ d'évaluation	0.471/100 \$ d'évaluation
IMM.NON.RESIDENTIEL	1.074/100 \$ d'évaluation	1 \$/100 \$ d'évaluation
POLICE	0.1281/100 \$ d'évaluation	0.089/100 \$ d'évaluation
AQUEDUC LOGEMENT	218.00 \$/par logement	224.50 \$/par logement
ORDURES	110 \$/par logement	136 \$/par logement
ENTR. ASS. EAUX	152.5/unité	163.56 \$/unité
SPEC. AQUE	0.05660/100 \$ d'évaluation	0.0507 \$/100 \$ d'évaluation
TRAVAUX ASSAINISSEMENT	59.69/unité	54.69 \$/unité
TRAVAUX COLLECTEURS	253.75 \$	237.53 \$

#### 4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément à la loi, nous déposons le traitement versé aux élus municipaux en 2011.

	<u>Salaire</u>	<u>Allocation non-imposable</u>
<u>Maire</u>		
Municipalité	12 650 \$	6 325 \$
M.R.C	3 086 \$	1 543.30 \$
R.G.M.R.M.	4 191.18 \$	2 095.52 \$
<u>Conseillers</u>	3 150 \$	1 575 \$

#### **CONGÉ DES FÊTES**

**Pour la période des Fêtes, le bureau de la Municipalité sera fermé**

**du 24 décembre 2011 au 3 janvier 2012, inclusivement**

Pour toute urgence, veuillez laisser votre message sur le répondeur au bureau municipal (819-295-3979).

#### **RÔLE D'ÉVALUATION 2012, 2013 ET 2014**

L'organisme responsable de l'évaluation de la MRC des Chenaux, par l'entremise de son mandataire soit la firme Évaluation André Bournival inc., a procédé au dépôt du nouveau rôle d'évaluation de la municipalité de Champlain pour les exercices financiers de 2012 à 2014 inclusivement. Ce rôle a été préparé en respect avec la Loi sur la Fiscalité municipale ainsi que les règlements qui en découlent.

Il est très important de noter que les valeurs inscrites au nouveau rôle ont été établies en date du **1<sup>er</sup> juillet 2010** tel que l'exige la Loi sur la Fiscalité municipale et seront en vigueur pour les années 2012, 2013 et 2014. Ces valeurs ont été déterminées en fonction du marché immobilier local selon les secteurs ainsi que le type de construction. Le marché, fortement à la hausse, a contribué grandement à une augmentation significative du rôle d'évaluation. La valeur imposable totale de l'ensemble des propriétés est passée de 122 624 400 \$ à 175 408 700 \$. La valeur moyenne des résidences unifamiliales est passée de 122 630 \$ à 183 807 \$, ce qui signifie une augmentation moyenne de 49.9 %. Le dernier rôle d'évaluation établissait les valeurs au 1<sup>er</sup> juillet 2004. **Le rôle n'avait donc pas été équilibré depuis six ans.** L'augmentation annuelle moyenne pour cette période de six années s'établit à 8.3 %. **Ces variations sont évidemment des tendances centrales et peuvent varier d'une propriété à l'autre selon le secteur.** D'ailleurs, certains segments de marché, tels les propriétés riveraines, démontrent une progression encore plus grande que les résidences non riveraines.

Suite à l'envoi des comptes de taxes, l'évaluateur ou son représentant sera à la disponibilité des contribuables afin de donner de l'information relativement aux nouvelles valeurs inscrites au rôle d'évaluation. L'exercice que vous avez à faire n'est pas de vérifier les augmentations de valeurs avec l'ancienne évaluation, mais bien de vous poser la question suivante : **vendriez-vous votre propriété au prix de l'évaluation.**

Si vous croyez, en vous basant sur le marché, que votre valeur est incorrecte par rapport à la valeur marchande de votre propriété, alors veuillez contacter l'évaluateur par téléphone **au service de l'évaluation de la MRC des Chenaux 819-840-0704** en ayant main votre numéro de matricule indiqué sur votre compte de taxes.

Par ailleurs, si vous jugez que votre valeur inscrite au rôle vous cause un préjudice, vous pouvez alors, **jusqu'au 30 avril 2012**, déposer une **demande de révision** qui exigera un dépôt d'argent variant de 40 \$ à 1 000 \$ selon votre évaluation.

## ***ATTENTION : MODIFICATION CONCERNANT L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME***

Nous vous informons d'une importante modification concernant l'application des règlements d'urbanisme.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, toutes vos demandes d'information sur les règlements d'urbanisme de notre municipalité ainsi que toutes les demandes de permis de construction, de rénovations ou de certificat d'autorisation devront être adressées directement à la MRC des Chenaux.

Ainsi, vous pourrez rejoindre un inspecteur de la MRC en composant le numéro de téléphone sans frais suivant : 819-840-0704 poste 2212 / Du lundi au vendredi / De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Si votre demande nécessite une rencontre avec l'inspecteur, vous pourrez alors prendre un rendez-vous au bureau de la MRC à Saint-Luc-de-Vincennes, selon votre choix.

Depuis plusieurs années, notre municipalité a délégué à la MRC des Chenaux sa compétence en matière d'application des règlements d'urbanisme. Jusqu'ici, le personnel de la MRC a répondu avec professionnalisme à vos demandes. Cependant, comme l'inspecteur était présent à nos bureaux une seule journée par semaine, ce service n'offrait pas beaucoup de flexibilité pour nos citoyens.

Nous croyons que cette nouvelle façon de procéder améliorera le service d'application des règlements d'urbanisme et qu'il sera apprécié par vous tous.

## ***LES NOUVELLES CULTURELLES***

Le comité culturel est très fier du prix « Initiative culturelle » remporté au gala Arts Excellence 2011 et remis par Culture Mauricie pour l'évènement PHARES SUR CHAMPLAIN. Cette distinction salue la démarche artistique de notre comité et récompense la qualité du travail de toute notre équipe et de ses bénévoles. Les arts et la culture sont le souffle même d'une collectivité, un souffle qui diffuse et propage toute la richesse de notre région. La diversité et l'originalité de notre programmation touchent un large public et favorisent l'accessibilité à la culture. C'est une belle reconnaissance pour nous et un encouragement à continuer cette aventure.

Le comité est déjà à élaborer l'édition 2012 de Phares sur Champlain. S'il y en a parmi vous qui êtes intéressé à faire partie de nos bénévoles, vous êtes plus que bienvenu dans notre équipe. L'évènement se tiendra les 27,28 et 29 juillet 2012

Nous avons terminé la saison à la galerie d'art du presbytère le 11 décembre. Depuis le mois d'avril, pas moins de 90 artistes ont exposé leurs œuvres à travers 9 expositions des plus diversifiées. La société historique a entre autres occupé les lieux avec une exposition de photos anciennes. Un montant d'environ 1500 \$ a été versé à la fabrique, revenu qui provient de la location des salles. Nous tenons donc à remercier le conseil de la fabrique pour la disponibilité offerte au comité culturel dans l'occupation de ce bel endroit. Lise Cormier et son équipe de bénévoles ont su offrir aux visiteurs des rencontres artistiques de qualité, dans une atmosphère des plus inspirante. Cette année, nous avons fait l'acquisition d'une affiche annonçant la galerie d'art et du côté de la cuisine, messieurs Robert Lafontaine et Alain Rochefort ont offert leur talent pour la rénovation des portes d'armoires, en leur redonnant leur beauté d'autrefois. Nous sommes maintenant équipés d'un système de son, grâce aux dons de Mme Guylaine Lahaie, M. Léopold Lapointe et de Mme Denise Trudel, le tout aimablement connecté et installé par M. Daniel Laganière. Merci à tous les bénévoles.

Nous remercions également le conseil municipal qui soutient financièrement et encourage la culture à Champlain.

Passez de très belles Fêtes et on se retrouve en 2012

Votre comité culturel : Mireille LeBlanc, Jocelyne Duchesne, Carine Dion, Marianne Duchesne, Marjolaine Arcand, Nicole Tanguay, Lise Cormier, Marie-Claude Harvey, Guillaume Massicotte et Sthatis Pétridis.

## SKI DE FOND

Le comité de ski de fond de Champlain travaille depuis un certain temps afin d'être prêt pour la nouvelle saison. Quelques petits changements seront apportés du côté de la piste « Rivière Pépin ». En effet, celle-ci sera plus facile d'accès avec une entrée moins abrupte et un peu plus loin que celle de l'an passé. M. Jocelyn Duchesne sera responsable du traçage des pistes. Le comité de ski de fond ainsi que le conseil municipal remercient grandement la trentaine de propriétaires qui permettent de passer sur leurs terrains, c'est vraiment apprécié. Nous demandons naturellement aux utilisateurs de respecter ces propriétés. Il ne manque plus que la neige pour s'élancer dans nos belles pistes.

Bonne saison

Mireille LeBlanc, Serge Bourbeau, Philippe Trudel, Michel Brousseau et Robert Audet.

## RÉSIDENCE CHAMPLAINOISE



### LA RÉSIDENCE SERA TERMINÉE POUR SEPTEMBRE 2012

Le contrat pour la construction de la Résidence Champlainoise a été signé au début de novembre dernier. Des travaux d'aménagement sont amorcés et la construction de la bâtisse débutera à la mi-mars pour se terminer au début du mois d'août. La résidence pourra donc accueillir ses premiers résidents au début de septembre prochain.

Le coût des loyers sera de 640 \$ par mois pour un appartement de 3½ pièces et de 790\$ pour un de 4½ pièces. Des ajustements pourront évidemment être apportés au cours des prochaines années. Le coût des logements inclut le chauffage, l'électricité, le

service d'entretien des espaces communs, le stationnement et l'entretien extérieur. Des personnes à faible revenu pourront bénéficier du programme Supplément au loyer et ainsi avoir accès à un appartement de 3½ pièces.

Deux repas par jour seront servis aux résidents au coût de 500\$ par mois par personne. Ce prix est aussi sujet à changement au cours des années suivantes. Il est important de noter que les résidents ont droit à un crédit d'impôt substantiel qui est versé à chaque mois. Notons aussi que le CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan assurera des services à domicile aux locataires qui en ont besoin.

Un groupe d'éventuels résidents ont été rencontrés le 16 novembre dernier. Suite aux informations transmises, sept personnes âgées ont réservé leur appartement. Les autres citoyens intéressés peuvent communiquer avec monsieur Robert Audet au 819-295-3777. Plus vous réservez tôt, plus vous avez de choix. Il est à noter que la résidence peut aussi accueillir des citoyens des municipalités environnantes.

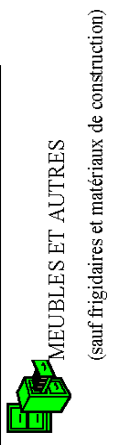
Comité d'implantation de la  
Résidence Champlainoise

janv-12							févr-12						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
29	30	31					26	27	28	29			

mars-12							avr-12						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31	29	30					

mai-12							juin-12						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2	3	4	5						1	2
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30

L'éco centre est ouvert du 1er avril au 30 novembre du MARDI au SAMEDI de 9 h 30 à 16 h 30, du 1er décembre au 31 mars du JEUDI au SAMEDI de 9 h 30 à 16 h 30



MEUBLES ET AUTRES  
(sauf frigidaire et matériaux de construction)

ORDURES MENAGERES

RECUPERATION



juil-12							août-12						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
8	9	10	11	12	13	14		6	7	8	9	10	11
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
29	30	31					26	27	28	29	30	31	
sept-12							oct-12						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1		1	2	3	4	5	6
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27
23/30	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31			
nov-12							déc-12						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3							1
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22
25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29
							30	31					



FEUILLES SEULEMENT

ORDURES MENAGERES

RECUPERATION

MEUBLES ET AUTRES  
(sauf frigidaire et matériaux de construction)

L'éco centre est ouvert du 1er avril au 30 novembre du MARDI au SAMEDI de 9 h 30 à 16 h 30, du 1er décembre au 31 mars du JEUDI au SAMEDI de 9 h 30 à 16 h 30

## **NOUVEAUX TARIFS : SITE D'ENFOUISSEMENT DE CHAMPLAIN**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les résidents de Champlain qui effectuent des travaux de rénovation ou de construction pourront utiliser le Site d'enfouissement pour éliminer les résidus de construction qui ne peuvent être mis dans les bacs de la collecte régulière ou pris en charge par l'Écocentre. Cependant, ils devront défrayer une partie des coûts pour le service.

Les utilisateurs du site devront déboursier un montant de 29.65 \$ pour l'enfouissement au lieu du tarif régulier. En plus du tarif d'enfouissement, l'utilisateur devra aussi payer le montant de la redevance exigé par le gouvernement pour l'enfouissement des matières résiduelles qui sera d'environ 21 \$ en 2012. L'autorisation pour enfouir au tarif préférentiel pourra être obtenue lors de l'émission du permis de rénovation ou de construction

## **OMH DE CHAMPLAIN**

L'office municipal d'habitation de Champlain a présentement un logement 3 ½ à prix modique à louer pour les familles à faible revenu. Pour plus d'informations concernant les critères de recevabilité, vous pouvez communiquer avec madame Marie-Andrée Cormier du lundi au vendredi au 295-3979.



## **CAMPAGNE 2012 : COMPRIMÉS D'IODE**

### **CAMPAGNE 2012 DE DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS D'IODE**

En janvier 2012, une troisième campagne de distribution de comprimés d'iode sera réalisée auprès des résidents et des employeurs de la zone de 8 km entourant la centrale nucléaire de Gentilly-2. Les personnes concernées recevront toute l'information pertinente en lien avec cette campagne dans une lettre qui leur sera acheminée par leur municipalité au cours des prochaines semaines.

La zone de 8 km couvre les territoires suivants :

- TOUTE LA MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN;
- VILLE DE BÉCANCOUR : le secteur de Gentilly et la partie du secteur de Bécancour à l'est de la rivière Bécancour;
- VILLE DE TROIS-RIVIÈRES : la partie du secteur de Sainte-Marthe-du-Cap à l'est de la route de Red Mill Sud.

Pour en connaître davantage sur le risque nucléaire et les mesures à appliquer en cas d'urgence, visitez le site Web : [www.urgencenucleaire.qc.ca](http://www.urgencenucleaire.qc.ca)



## **MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX**

100, de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0  
Téléphone : (418) 325-2120, Télécopie : (418) 325-2457

*Fermeture du temps des fêtes*

**Prenez note que le bureau sera fermé du 19 décembre 2011 au 8 janvier 2012.**

L'équipe de la Maison de la famille vous souhaite un Joyeux Noël et une année 2012 remplie de bonheur, santé et amour!

-30 -

Source : Diane Aubut, directrice générale, Maison de la famille Des Chenaux, (418) 325-2120



## **TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF**

### **transport adapté et collectif**

DU TRANSPORT pour vos déplacements pour le travail ou la formation vers Trois-Rivières  
RÉSERVATION 24 HEURES D'AVANCE **AVANT 14 HEURES**

### **3\$ DU DÉPLACEMENT ET POSSIBILITÉ D'UNE PASSE MENSUELLE**

<b>Lieu d'embarquement</b>	<b>Horaire AM</b>	<b>Horaire PM</b>
Dépanneur Relais, Batiscan	7h15	18h35
Église Batiscan	7h18	18h32
Pont entre Batiscan-Champlain	7h22	18h28
Dépanneur Champlain	7h25	18h25
Caisse Populaire, Champlain	7h27	18h23
Autres Arrêts potentiels route 138		
Terminus rue Fusey, Trois-Rivières	7h41	18h05
Terminus Badeau	7h55	17h55
Collège Laflèche	8h00	17h50
CHRTR, Trois-Rivières	8h05	17h45
CEGEP, Trois-Rivières	8h10	17h40
UQTR, Trois-Rivières	8h15	17h35
Centre les Rivières (Entrée #2)	8h20	17h30

**INFORMATIONS CTFM : 819-372-5504 ET/OU 418-362-3233**



## RÉCUPÉRATION

1. Les citoyens peuvent récupérer leurs sapins de Noël en l'apportant à l'un des écocentres, durant l'horaire habituel. Ci-joint une note à cet effet.

2. Rappelons qu'à partir de cette semaine, les écocentres sont ouverts selon l'horaire d'hiver (du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars).

Durant la période des Fêtes, les écocentres seront fermés du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.

Trois-Rivières 2455, rue Charbonneau	Ouverts : mardi au samedi 9 h 30 à 16 h 30
SHAWINIGAN 2132, avenue de la Transmission	Ouverts : jeudi au samedi 9 h 30 à 16 h 30
SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS 440, boulevard la Gabelle, entrée #4	
CHAMPLAIN 295, route Sainte-Marie	



## CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES RIVERAINS

### Fermeture du Centre pour la période des Fêtes

Veillez prendre note que le Centre d'action bénévole des Riverains sera fermé pour la période des Fêtes du 21 décembre 2011 au 8 janvier 2012, inclusivement. Pendant cette période, aucun service ne sera dispensé à la population. Les membres du conseil d'administration ainsi que le personnel du Centre d'action bénévole désirent souhaiter à toute la population une magnifique journée de Noël et une année 2012 remplie de joie, de bonheur et d'amour!

### Service d'impôt bénévole

Le programme d'impôt bénévole du Centre d'action bénévole s'adresse aux personnes à faibles revenus qui ne peuvent compléter eux-mêmes leurs déclarations d'impôt. Pour profiter de ce service, veuillez vous présenter au Centre d'action bénévole avec tous les documents nécessaires (feuillet, relevés, reçus, etc.) selon l'horaire suivant :

**Programme impôt**  
**bénévole**  
**418 325-3100**

Date : 13 février au 13 avril 2012  
Jour : lundi au vendredi  
Heure : 9h00 à 11h00 et 13h30 à 15h30  
Adresse : Centre d'action bénévole des Riverains  
100, rue de la Fabrique, Ste-Anne-de-la-Pérade

*Besoin de bénévoles*

Vous aimez les chiffres? Vous voulez offrir de votre temps pour compléter des déclarations d'impôt simples? Joignez-vous à notre équipe et devenez bénévole pour ce service! Une formation obligatoire vous est offerte gratuitement par Revenu Canada et Revenu Québec. Pour informations ou inscriptions : 418 325-3100

**-30-**

## Paniers de Noël 2011

### Mille mercis!



Source : Isabelle Deschênes, Agente des services

Le Centre d'action bénévole des Riverains remercie ces généreux partenaires qui ont contribué à la fabrication des paniers de Noël. Ces derniers ont été distribués à près de 165 personnes du territoire. Merci à Marché Métro La Pérade, TransCanada PipeLines Limited, Agropur, Patates Dolbec inc., aux Syndicats des producteurs de lait et des éleveurs de volailles de la Mauricie, la Fédération des producteurs de porc de la Mauricie et au CPE Petit Champlain (jouets).

À toute la population, merci pour votre participation à ce franc succès!

**-30-**

# ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

## MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN

### FONDS D'ADMINISTRATION

### RECETTES et DÉPENSES

De l'exercice financier au 31 décembre 2010

#### REVENUS

Taxes	1 395 781 \$
Paiement tenant lieu de taxe	6 258
Transferts	260 271
Services rendus	644 968
Imposition de droits	66 121
Amendes et pénalités	13 713
Intérêts	26 390

2 413 502

#### DÉPENSES

Administration générale	486 624
Sécurité publique	197 901
Transport routier	348 678
Hygiène du milieu	879 878
Santé et bien-être	8 016
Urbanisme et mise en valeur du territoire	40 562
Loisirs et culture	167 282
Frais de financement	114 693

**Total des dépenses** 2 243 634

**SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE** 169 868

**PLUS AMORTISSEMENT** 200 625

#### MOINS :

revenus d'investissement	(101 268)
Remboursement de la dette à long terme	( 97 544)
affectations	<u>(71 619)</u>

**EXÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT** 100 062 \$

---

---

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

---

---

**MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN****PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012****REVENUS**

Taxes	1 580 418
Paiement tenant lieu de taxes	10 616
Revenus de source locale	945 210
Transferts	123 100

---

**Total des revenus** 2 659 344

---

---

**DÉPENSES**

Administration générale	505 721
Sécurité publique	209 293
Transport routier	322 069
Hygiène du milieu	858 410
Aménagement, urbanisme	54 501
Loisirs et culture	162 168
Frais de financement	106 982

---

**Total des dépenses de fonctionnement** 2 219 144

---

---

**AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

Remboursement en capital	345 200
Transfert aux activités d'investissement	95 000

---

**Total des autres activités financières** 440 200

---

---

Total des activités financières et d'investissement	2 659 344
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	

**AFFECTATIONS & FINANCEMENT**

Surplus accumulé non affecté	
Financement à long terme	-

---

**SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE** (0)

---

---

*A la veille de la Nouvelle Année le conseil municipal de Champlain se joint à moi pour vous souhaiter, meilleurs vœux de santé et de bonheur pour chacun d'entre vous et pour vos proches pour que vous vous sentiez bien dans cette municipalité et que cette Nouvelle année, qui approche, soit pour vous l'occasion d'y vivre de bonnes et belles choses. Joyeux Noël et Bonne Année.*



*Debout de gauche à droite :*

*Messieurs Gille Patry conseiller siège no.6, Benoît Massicotte conseiller siège no.4, Raymond Beaudry conseiller siège no.1, Claude Chartier conseiller siège no.3*

*Rangée du bas de gauche à droite :*

*Mme Sonya Pronovost conseillère siège no.2, Mr. Jean-Robert Barnes maire, Mme Mireille Le Blanc conseillère siège no.5*